

Histoire – géographie - éducation civique

Histoire – Classe terminale Le monde au XX^e siècle et au début du XXI^e siècle

Le XX^e siècle – de 1914 à 1990 – est abordé ici à travers quelques thèmes permettant d'éclairer cette période d'affrontements meurtriers, de combats des idéologies, de progrès technologique, économique et social, de tentatives d'organisations mondiales et régionales. On traite également le XXI^e siècle, tel qu'il se dessine depuis la chute du Mur de Berlin.

L'idée d'Europe au XX^e siècle

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
2. L'idée d'Europe au XX ^e siècle	- Le plan Schuman - Kohl - Mitterrand et l'Europe	On étudie les grands projets politiques et économiques d'union de l'Europe, les débats et les oppositions qu'ils suscitent (supranationalité, fédéralisme). On montre les réalisations éphémères ou durables (projet de Briand, marché commun initié par Schumar et Adenauer) en les replaçant dans leurs contextes. On souligne le renouvellement de la question de la construction européenne à la suite de la disparition des blocs.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant Bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009.

LE SUJET D'ETUDE

Définition du sujet d'étude

Le continent européen a une histoire conflictuelle, plurielle et pétrie d'influences réciproques (culturelles, économiques ou politiques). Ce sujet d'étude vise à aider les élèves et apprentis à prendre conscience de cette proximité et à mesurer, au-delà des enjeux de la construction européenne, l'importance de « l'idée d'Europe », qui lui est bien antérieure. Rappelons que l'Union Européenne en tant que telle est essentiellement traitée en géographie, avec une dimension citoyenne abordée en éducation civique. Néanmoins, la spécificité du projet qui débouche sur l'UE sera identifiée : réaction à la seconde guerre mondiale et à ses horreurs, réponse au « rideau de fer » qui coupe l'Europe en deux, ce projet a été l'objet de débat. Fallait-il construire l'Europe par délégations successives de compétences, en partant de la sphère économique ? Fallait-il privilégier le militaire (CED) le politique, et développer le fédéralisme ? Très vite, les États dépassent la sphère économique pour mettre en commun une part de leur souveraineté politique – c'est la supranationalité - un phénomène accentué par la disparition de l'URSS et la réunification allemande ; un phénomène battu en brèche par la crise économique mondiale et le développement des populismes qui refusent

Le XIXe siècle voit les premiers projets d'« États-Unis d'Europe » mais ils restent cantonnés à des sphères étroites. Après la première Guerre mondiale, l'idée d'un nécessaire rapprochement pacifique des États européens se développe. Morcelé politiquement, le continent est affaibli économiquement et concurrencé par la montée en puissance des États-Unis. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, est le premier dirigeant politique à proposer officiellement la création d'une organisation européenne en 1929. Mais le bouillonnement de projets est interrompu par la crise et la montée du nazisme.

Durant la deuxième Guerre mondiale, Hitler esquisse une Europe dominée militairement, économiquement et politiquement par l'Allemagne nazie, organisée selon le principe de cercles concentriques.

Si l'immédiat après-guerre voit renaître l'enthousiasme, la volonté d'être et de rester pragmatique domine, d'autant que le plan Marshall est le prétexte de la coupure de l'Europe en deux. La création du Conseil de l'Europe en 1949, si elle est vécue comme importante, n'empêche pas une double organisation de se mettre en place. L'URSS organise le CAEM dès 1949. À L'Ouest, l'organisation est mûrie par les « pères fondateurs » Monnet, Gasperi, Adenauer, ce qui fait entrer dès le début l'ennemi d'hier dans la construction européenne. Robert Schuman porte la création de la Communauté économique du Charbon et de l'Acier (CECA) en 1952, qui regroupe ce que va être l'Europe des six. Son efficience convainc les six pays membres de poursuivre le rapprochement amorcé en créant la Communauté économique européenne (CEE) en 1957 avec les traités de Rome dont l'objectif est la mise en place d'un marché commun et l'affirmation d'un certain nombre de principes politiques : démocratie et droits de l'Homme. L'Europe s'élargit d'abord aux pays influencés par la Grande Bretagne, puis aux pays du sud européen ayant connu une dictature militaire et met en place une assemblée européenne élue au suffrage universel.

La chute du mur (1989) et la disparition des blocs sont une étape importante dans cette construction. La transformation de la CEE en Union européenne (1993) et l'entrée des pays d'Europe de l'est accélèrent le processus, tandis que se mettent en place à l'intérieur de l'espace européen de zones diverses, comme l'espace Schengen ou la zone euro. Dans le débat sur une « gouvernance mondiale », l'Europe pèse diversement selon les critères – économiques ou politiques. Si on se plaît à en parler comme d'un « géant économique et un nain politique », il faut souligner l'ambition et l'aspect résolument novateur de cette réalisation.

LES SITUATIONS

Les avancées dans la construction européenne dépendent largement de l'engagement individuel de tel ou tel homme ou femme politique, engagement déterminé par des convictions, une histoire personnelle, des partenariats privilégiés. Les situations offrent l'occasion de prendre toute la mesure du rôle de ces acteurs dans l'élaboration du projet européen et sa concrétisation.

Le plan Schuman

Robert Schuman et Jean Monnet - le concepteur du projet- sont insatisfaits des formes de rapprochement initiées depuis la guerre qui restent des formes de coopérations classiques entre États. Si peu de temps après la fin de la guerre et la capitulation de l'Allemagne, alors que l'Europe est coupée en deux, ils pensent que seule une mutualisation internationale des ressources dans certains secteurs économiques clés peut enclencher une dynamique débouchant à long terme sur « la Fédération européenne ». Mettre en commun les matières premières nécessaires à l'industrie de l'armement que sont le charbon et l'acier, sous le contrôle d'une autorité indépendante rendrait matériellement impossible toute guerre entre la France et l'Allemagne. La République fédérale d'Allemagne est d'emblée favorable à cette proposition, rendue publique le 9 mai 1950, par Robert Schuman. La Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas s'associent au projet : la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) démarre en 1952.

La « déclaration Schuman » est généralement considérée comme le point de départ de la construction européenne, aussi la « Journée de l'Europe » est-elle, depuis 1986, célébrée annuellement le 9 mai.

Kohl - Mitterrand et l'Europe

Après avoir été au cœur des conflits, le « couple franco-allemand » joue, depuis 1945, un rôle déterminant dans la construction européenne et ce d'autant plus que les britanniques sont au début hostiles à cette construction et préfèrent le partenariat avec les États-Unis. Ce « couple franco-allemand » a été incarné successivement par Ch. de Gaulle et K. Adenauer, qui avait travaillé

précédemment avec Schumann, V. Giscard d'Estaing et H. Schmidt, H. Kohl et F. Mitterrand. Malgré leurs divergences politiques, ces deux derniers ont joué un rôle décisif dans la transformation de la CEE en UE.

Si la poignée de main symbolique des deux dirigeants français et allemand (lors de la commémoration de la bataille de Verdun, le 22 sept. 1984), offre une clé d'entrée intéressante et la mise en œuvre des accords de Maastricht un point d'arrivée (1^{er} novembre 1993), on pourra utilement, en fonction du temps consacré à l'étude de cette situation et du public concerné, développer un ou plusieurs autres exemples concrets de leur collaboration : réalisation progressive de l'Union Économique et Monétaire (à partir de 1989) ; développement de diplômes franco-allemands et extension des programmes d'échanges (1986) ; création et lancement d'Arte (entre 1988 et 1992) ; intensification de la coopération militaire franco-allemande (1987) qui débouche sur la création de la brigade franco-allemande (opérationnelle en 1991) puis sur l'Eurocorps (1993). Cette situation offre l'opportunité d'une réflexion liée à l'éducation à la défense.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Penser et construire l'Europe (1919-1992), sous la dir. de Dominique Barjot, éd. Sedes 2007
- Penser et construire l'Europe (1919-1992), sous la dir. de Sylvie Guillaume, ed. Ellipses 2007
- Réau Elisabeth du, L'idée d'Europe au XX^e siècle. Des mythes aux réalités, Bruxelles, Editions Complexe, 2008
- Snégaroff Thomas, L'Europe, histoire et défis, 50 cartes et fiches, ed. Ellipses, 2008
- Febvre Lucien, *L'Europe, genèse d'une civilisation*, ed. Perrin, 1999 (cours professé au Collège de France en 1944-1945)
- La bibliothèque numérique multilingue luxembourgeoise ENA (European NAvigator) est consacrée à l'évolution historique et institutionnelle de l'Europe unie. Cette plateforme rassemble de nombreux documents multimédias dont une majorité d'originaux (photos, vidéos, traités, articles de presse...): http://www.ena.lu/

De nombreux portails et sites institutionnels proposent des ressources variées mais elles sont centrées sur la deuxième moitié du XX^e siècle :

Union Européenne : http://europa.euConseil de l'Europe : www.coe.int

Fondation Robert Schuman : <u>www.robert-schuman.eu</u>